



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-SIXIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
de l'économie et du travail**

Le mardi 27 mars 2001 — Vol. 37 N° 1

Élection du président et du vice-président

**Président de l'Assemblée nationale:
M. Jean-Pierre Charbonneau**

QUÉBEC

302.114

02

03

Comm.

302.114

11

Ev. 3

02

Rec

Abonnement annuel (TFS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission des affaires sociales	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation	25,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture	25,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission de l'éducation	75,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	15,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
880, autoroute Dufferin-Montmorency, bureau 195
Québec, Qc
G1R 5P3

Téléphone: (418) 643-2754

Télécopieur: (418) 528-0381

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Société canadienne des postes — Envoi de publications canadiennes
Numéro de convention: 0592269

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de l'économie et du travail

Le mardi 27 mars 2001

Table des matières

Élection du président, M. Matthias Rioux	1
Élection du vice-président, M. Christos Sirros	1

Intervenants

M. Michel Bissonnet, vice-président de l'Assemblée

M. Guy Lelièvre

M. André Tranchemontagne

Le mardi 27 mars 2001

Élection du président et du vice-président

(Seize heures vingt-neuf minutes)

Le Président (M. Bissonnet): Alors, je déclare ouverte la séance de la commission de l'économie et du travail. Le mandat de cette séance est de procéder à l'élection du président et du vice-président de la commission.

Conformément à l'article 127 du règlement, la commission de l'Assemblée nationale a décidé aujourd'hui que la présidence de cette commission revenait à un membre du groupe parlementaire formant le gouvernement et que le poste de vice-président revenait à un membre du groupe parlementaire formant l'opposition officielle.

Selon l'article 135, le président et le vice-président de chaque commission doivent être élus à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire.

Élection du président, M. Matthias Rioux

Je suis prêt à recevoir des propositions pour le poste de président. M. le député de Gaspé.

M. Lelièvre: Merci, M. le Président. Alors, j'ai l'honneur de présenter la motion suivante, conformément à l'article 134 du règlement de l'Assemblée nationale:

● *(16 h 30)* ●

«Que le député de Matane, M. Matthias Rioux, soit président de la commission de l'économie et du travail pour la durée de son mandat.»

Le Président (M. Bissonnet): Alors, votre proposition est bien reçue par la présidence. Est-ce qu'il y a d'autres propositions?

Des voix:

Le Président (M. Bissonnet): S'il vous plaît! Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

Des voix: ...

Le Président (M. Bissonnet): Adopté. Un peu de sérieux, messieurs, s'il vous plaît? Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Bissonnet): Adopté. Donc, je déclare M. le député de Matane président de la commission de l'économie et du travail.

Des voix: Bravo!

Élection du vice-président, M. Christos Sirros

Le Président (M. Bissonnet): Je suis prêt maintenant à recevoir des propositions pour le poste de vice-président. M. le député de Mont-Royal.

M. Tranchemontagne: Je vous remercie, M. le Président. Je désire proposer également le député de Laurier-Dorion, M. Christos Sirros, au poste de vice-président de cette même commission, la commission de l'économie et du travail.

Le Président (M. Bissonnet): La proposition est reçue. Est-ce qu'il y a d'autres propositions? Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Bissonnet): Adopté. Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Bissonnet): Adopté. Je déclare donc élu comme vice-président de la commission de l'économie et du travail M. le député de Laurier-Dorion.

Alors, la commission de l'économie et du travail ayant rempli, accompli son mandat, j'ajourne ses travaux sine die.

(Fin de la séance à 16 h 32)

